



Vacance de poste

L'administration communale de Mersch

**se propose à engager
un agent (m/f) dans le groupe de traitement B1, sous-groupe
administratif (rédacteur)
sous le statut du fonctionnaire communal,
en vue du remplacement ultérieur du receveur communal
Degré d'occupation 100%**

Les candidats doivent être détenteur **au moins de l'examen d'admissibilité pour le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif (rédacteur) organisé par le Ministère de l'Intérieur**

Le descriptif du poste indiquant les conditions détaillées d'admission et les documents à joindre à la demande peut être téléchargé sur le site internet de la commune (www.mersch.lu).

Les candidats sont invités à adresser leur demande au soussigné collège des bourgmestre et échevins, B.P. 93, L-7501 Mersch, **pour le vendredi, 27 mai 2022 au plus tard.**

Les demandes incomplètes ou remises après ce délai ne seront pas prises en considération.

Mersch, le 30 avril 2022
le collège des bourgmestre et échevins
Michel Malherbe, bourgmestre
Michel Reiland, échevin
Henri Krier, échevin